ARTISTIC SWIMMING

Swiss Aquatics
www.swiss-aquatics.ch

Lien FTEM fédération

swiss olympic
spirit of sport

STRUCTURE DU PARCOURS DE L'ATHLÈTE POUR LE SPORT D'ÉLITE

FTEM	FOUNDATION			TALENT				ELITE		MASTERY
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M
Mots-clés	Découvrir, acquérir et consolider les mouvements de base	Appliquer et varier les mouvements de base	Engagement et/ou compétitions dans une spécialité sportive spécifique	Démontrer le potentiel	Confirmer le potentiel	S'entraîner et atteindre les objectifs	Percer et être récompensé	Représenter la Suisse (au niveau international)	Succès au niveau international	Domination d'une spécialité sportive
Compétitions internationales								CE, CM, JO		
						CEJ, CMJ				
					Mediterranean Cup					
Card / structure des cadres							Elite, Bronze		Argent, Or	
							Cadre Elite			
						Nationale				
						Cadres Junior				
					Nationale					
					Cadre Jeunesse					
				Régionale						
				Cadre Régional Kids						
				Centres d'entraînement						
Volume d'entraînement (par semaine) en heures	3	6	8	11	13	16	18	21	23	40
Compétitions par année		5	8	10	12	15	18	20	20	20

Spécifique à la discipline sportive (entraînement et compétition) — Condition physique (force, souplesse, coordination) — Autres activités sportives (sport scolaire, activités polysportives, entraînement complémentaire)

ECOLE / FORMATION / EMPLOI / ÉTUDES

Solution scolaire nécessaire ou recommandée par la fédération nationale dès la phase : T2 (au plus tôt dès secondaire I)
Coordinateur de la fédération nationale pour les écoles :
Chef de la relève, Mania Lakomy, mania.lakomy@swiss-aquatics.ch
Coordinateur de la fédération nationale pour la planification de carrière :
Chef de la relève, Mania Lakomy, mania.lakomy@swiss-aquatics.ch

CARDS

Validité : Talent Cards (L, R, N) : 01.09.-31.08.
Elite Cards (E, B, A, O) : 01.09.-31.08.

Tranche d'âge : Talent Card Régionale : ~9-18 ans
Talent Card Nationale : ~13-18 ans

ORGANISMES PR

Il est possible de consulter les organismes responsables PR ici, et de les filtrer par échelon et canton.

© Swiss Olympic, 1re édition 2018